



CEAT Electronique

13 rue du 19 mars 1962
21600 Longvic

Secteurs d'activités

- Service après vente technique
- Réparation Produits Hi-Tech
- Formations associées à ces activités
- Essais et métrologie
- Coordination Supply-Chain

Nos compétences

Nos expertises

Dans un contexte de compétitivité et d'innovation, CEAT Electronique offre aux leaders du secteur Hi-Tech une réponse industrielle aux problématiques en intervenant dès la mise en service de leurs produits. L'expérience accumulée depuis 1977 en particulier sur la connaissance poussée des modes de défaillance permet à CEAT Electronique de fournir un cortège de réponses sur mesure allant de la maintenance curative à l'étude préventive permettant l'amélioration de la conception avant mise sur le marché. Les critères de différenciation de CEAT Electronique face à la concurrence se définissent en trois idées : Créativité, Réactivité, Traçabilité. Ces idées sont portées par une équipe de développeurs spécialisés dans la conception, la mise à disposition et le déploiement de solutions informatiques « propriétaires ».

Les types de mission

CEAT Electronique propose un large éventail de services liés à la mise sur le marché de produits électroniques.

- Réparation en flux tendus toutes gammes de produits électroniques en atelier et sur site.
- Echange de composants (BGA y compris).
- Remaniement (rework) de lots avant commercialisation.
- Assemblage.

- Expertise de lots avant commercialisation.
- Remontées techniques constructeurs.
- Conception de progiciels métiers.
- Conception de protocoles de réparation.
- Formation techniques
- Aide à l'éco-conception par analyse préventive des usages et modes de défaillances.

Nos principales références

SAMSUNG, ZTE, COOLPAD, HAIER, E.Zicom, FUJITSU, ERGOTRON, ORANGE, SFR, Bouygues Telecom, NRJ Mobile, Boulanger, Fnac, Conforama, Auchan, Leclerc.

Notre démarche éco-participative

CEAT Electronique inscrit le développement responsable au cœur de sa stratégie d'entreprise. La démarche de responsabilité sociétale de CEAT Electronique s'articule autour d'une vision partagée : celle d'un développement responsable durablement facteur de croissance et source de crédibilité.

Notre vision et nos valeurs

Nous œuvrons afin que nos missions et les politiques que nous développons intègrent systématiquement les principes d'un Développement Durable.

Nos valeurs en quelques mots :

Crédibilité, Innovation, Engagement, Transparence.

Notre structure

Forme Juridique : SAS
Effectif : 354 personnes
Implantation : Bourgogne

Votre contact

Frank LOURENCO

Assistant QHSE

Tél : 03.80.48.23.22

f.lourenco@ceat-electronique.fr

Le leadership éthique source d'avantage compétitif

Identification et intégration des attentes des parties prenantes

Depuis 1977, CEAT est une société au service de ses parties prenantes, donneurs d'ordres en tête. Cette culture du service ne saurait se détacher de l'envie de satisfaire l'ensemble des exigences clients. L'approche dite par « processus » formalisée en 2010 sur la base des recommandations d'ISO9001:2008 a permis l'émergence d'une prise de conscience forte : l'idée que l'ensemble des parties prenantes internes étaient elles aussi liées par des relations de « clients / fournisseurs ».

Cette situation a permis de renforcer la notion de prise en compte et de satisfaction des exigences. En 2011, cette culture du service s'est systématisée pour l'ensemble des parties prenantes dans le cadre d'une formalisation de la responsabilité sociétale de l'entreprise et de l'identification de ses parties prenantes externes.

La culture de l'Excellence et l'identification des changements nécessaires

La triple certification de notre système de management intégré (ISO9001, ISO14001, OHSAS18001) est une conséquence directe de la capacité du Dirigeant à transmettre à tous les niveaux de l'organisation la culture de l'excellence.

Les normes (ISO26000 en tête) sont à cet égard un formidable outil d'identification des changements nécessaires à l'organisation.

Stratégie et objectifs de l'entreprise

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Comment cela s'exprime-t-il au sein de CEAT Electronique ?

L'objectif principal est de créer de la richesse sociale, environnementale et économique afin d'animer, d'améliorer et de faire de notre modèle sociétal un modèle naturellement soutenable.

Il y a derrière cette stratégie la volonté farouche d'écrire plutôt que de subir le futur de nos sociétés.

Ces idées se retrouvent clairement formalisées au travers de la politique de la Direction en matière de Qualité, d'Hygiène de Sécurité et d'Environnement et notamment dans la mise en place d'actions dans les domaines :

- Des droits de l'homme et du travail
- De l'environnement
- De la lutte contre la corruption

Climat social

- Personnel représenté par des instances élues par le personnel
- Entretien annuel des salariés avec mesure de leur satisfaction
- Chèques vacances pour tous les salariés en CDI.

Maintien et développement de l'emploi

Le maintien et développement de l'emploi dans la société sont des axes clés dans le développement de la politique Ressources Humaines de CEAT Electronique.

Depuis 2013, forts du constat que le poste de technicien de réparation en produits électroniques ne demandait ni diplôme/qualification spécifique, ni expérience particulière, nous avons choisi de recruter désormais nos nouveaux collaborateurs par le biais de la **Méthode de Recrutement par Simulation** (MRS) proposée par Pôle Emploi.

Cette méthode est également retenue depuis 2014 pour le poste d'Agent Logistique. Désormais, 90% de nos recrutements sont effectués par MRS.

La mise en place de cette méthode passe tout d'abord par une analyse de poste approfondie réalisée par des psychologues du travail de Pôle Emploi. Après avoir repéré les habilités nécessaires au poste de travail, ces derniers proposent une séance d'exercices. Il s'agit d'exercices reproduisant par analogie les situations professionnelles, les principales difficultés du poste (exemple : suivre une procédure). Cette séance d'exercices est ensuite étalonnée par des salariés de CEAT.

Il s'agit donc d'évaluer le candidat sur ses capacités intrinsèques, de mesurer son potentiel, ses aptitudes.

Un recrutement MRS se fait en plusieurs étapes :

- La diffusion d'une offre d'emploi (principalement par le biais de Pôle Emploi).
- Une réunion d'information collective à l'attention des candidats présentant l'entreprise, les conditions de travail et le poste à pourvoir de façon détaillée ;
- L'évaluation des candidats par les exercices MRS ;
- Un entretien de motivation avec le recruteur de l'entreprise pour ceux qui ont réussi les tests, afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour l'entreprise et le poste proposé (entretien réalisé sans CV, sans question sur le parcours).

Trois rendez-vous au total pour le candidat qui permettent aussi d'apprécier son sérieux et sa motivation.

Ainsi, la MRS permet de ne pas sélectionner les candidats sur les critères habituels (expérience, formation) mais sur un « potentiel » et une motivation.

Cette méthode permet de diversifier les candidatures puisqu'elle se base sur des critères mesurables, identiques pour tous et donc non discriminatoires.

Non-discrimination en matière d'emploi

CEAT Electronique	2013	2014	2015
Effectif	404	386	354
% CDI	86,6 %	93 %	95,4%
% Femmes	49,3 %	47,9 %	46,9%
% Cadres femmes	15 %	27 %	15%
% Salariés de plus de 55 ans	5,2 %	5,4 %	5,6%
% Nationalité étrangère	2,5 %	2,07 %	2,25%
% Personnel handicapé	3,74%	4,12%	4,37%

Recrutement de travailleurs handicapés :

Soucieux de respecter nos obligations en matière de handicap, nous recrutons chaque année de nouveaux salariés en situations de handicap.

CEAT entretient un partenariat avec CAP EMPLOI (agence d'emploi pour les salariés reconnus travailleurs handicapés) qui nous adresse fréquemment des candidatures adaptées à nos postes.

Le recrutement par simulation et sans CV permet également aux travailleurs handicapés de postuler sans possibilité de discrimination et de prouver leur aptitude.

Ainsi nous avons embauché en CDI deux travailleurs handicapés sur 2014 et un travailleur handicapé sur 2015. Dans le cadre de CDD ou de contrats intérimaires, nous avons également embauché sept personnes au cours de l'année 2014 et cinq personnes sur l'année 2015.

Parallèlement, CEAT mène une politique handicap en interne en travaillant pour le maintien dans l'emploi des salariés handicapés et en ayant recours au secteur protégé et adapté (ESAT).

La formation au service de l'évolution des métiers

L'effort de formation, chez CEAT Electronique, est important et cela grâce à la volonté du Président de valoriser les compétences de ses employés et ainsi permettre le maintien de l'employabilité, renforcer, développer les compétences, la transmission des savoirs et aider une reconversion si nécessaire.

C'est ainsi que la Direction de CEAT Electronique s'engage à favoriser l'accès à la VAE.

La Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) est un dispositif permettant à un salarié de valider des compétences acquises et d'obtenir en tout ou partie un diplôme, un titre professionnel, ou un certificat de qualification à finalité professionnelle.

Il faut avoir exercé pendant une durée de trois ans des activités professionnelles ou bénévoles en rapport avec la validation demandée.

Lors de la mise en place des entretiens individuels en 2011, il a été détecté que certains salariés souhaitaient acquérir un diplôme correspondant à leurs activités dans l'entreprise. La Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) Collective a pris alors tout son sens.

Avec la coordination du D.A.V.A la démarche a pu démarrer courant 2016 et se terminera au cours du premier semestre de 2017.

Actuellement 16 personnes sont engagées pour les diplômes suivants :

- 10 ouvriers pour un diplôme de niveau V (BEP Systèmes Electroniques et Numériques) ;
- 3 ouvriers pour un diplôme de niveau IV (Bac Pro Gestion Administrative et Bac Pro Logistique) ;
- 1 ouvrier et 2 agents de maîtrise pour un diplôme de niveau III (BTS Systèmes Electroniques et Numériques et BTS Assistant Manager).

CEAT est proactive dans la formation tout au long de la vie professionnelle de ses salariés. L'avantage pour elle est de valoriser le travail de ses collaborateurs et de fidéliser ses employés en évitant ainsi le turnover.

L'entreprise renvoie auprès de ses clients une image de marque pour la qualification de ses collaborateurs et donc par la qualité des réparations qui en découle.

Les avantages sont d'autant plus certains pour les employés qui valorisent leur travail d'une part et obtiennent un diplôme en adéquation avec leurs activités professionnelles et d'autre part le salarié pourra démontrer son savoir-faire maîtrisé et le faire valoir.

D'autres pistes de réflexion sont en cours sur les sujets suivants :

- Accompagnement des nouveaux managers
- Développement des compétences managériales

Gestion des déchets

CEAT Electronique dispose d'un système de Management de l'Environnement fondé sur les principes de la norme ISO 14001. Nous sommes certifiés ISO 14001 depuis 2011. La volonté de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement a conduit CEAT à mettre en place des actions.

C'est pourquoi à ce jour 100% des D3E générés sont orientés vers une filière de recyclage éco-responsable.

Déchets (masse en tonnes)	2013	2014	2015
Papier	3,72	3,17	3,4
Plastiques	10,77	15,76	13,49
DIB (déchets industriels banals)	12,92	10,65	11,05
DEEE	19,20	18,56	20,86
Carton	77,84	88,26	74,24

De nouveaux articles du code de l'Environnement rendent obligatoire le tri des flux papier, métal, verre, bois et plastique.

L'obligation est d'organiser le tri séparatif de ces déchets et de céder ces déchets à l'exploitant d'une installation de valorisation.

CEAT organise déjà ce tri à l'exception de déchets provenant de la salle de pause (restauration du personnel). Un projet a été débuté depuis 2015 pour mettre en place un tri de déchets en salle de pause (restes alimentaires, bouteilles plastiques, canettes en aluminium) pour ainsi sensibiliser le personnel à tous ces aspects et encore améliorer notre taux de déchets recyclés. Ainsi chacun sera invité à jeter dans des poubelles séparées les bouteilles en plastiques, les canettes en aluminium et les autres déchets.

A ce jour 93% de nos déchets sont recyclés. L'objectif est de porter ce taux à 95%.

Actions et projets

En 2015, nous avons initié plusieurs projets visant à réduire les déchets générés par les gobelets :

- Recherche d'un prestataire pour le recyclage des gobelets plastiques
- Étude sur l'évolution vers des gobelets directement recyclables ou composables

Consommations d'énergie

En 2013, nous avons fait évoluer 2 sources de consommations d'énergie.

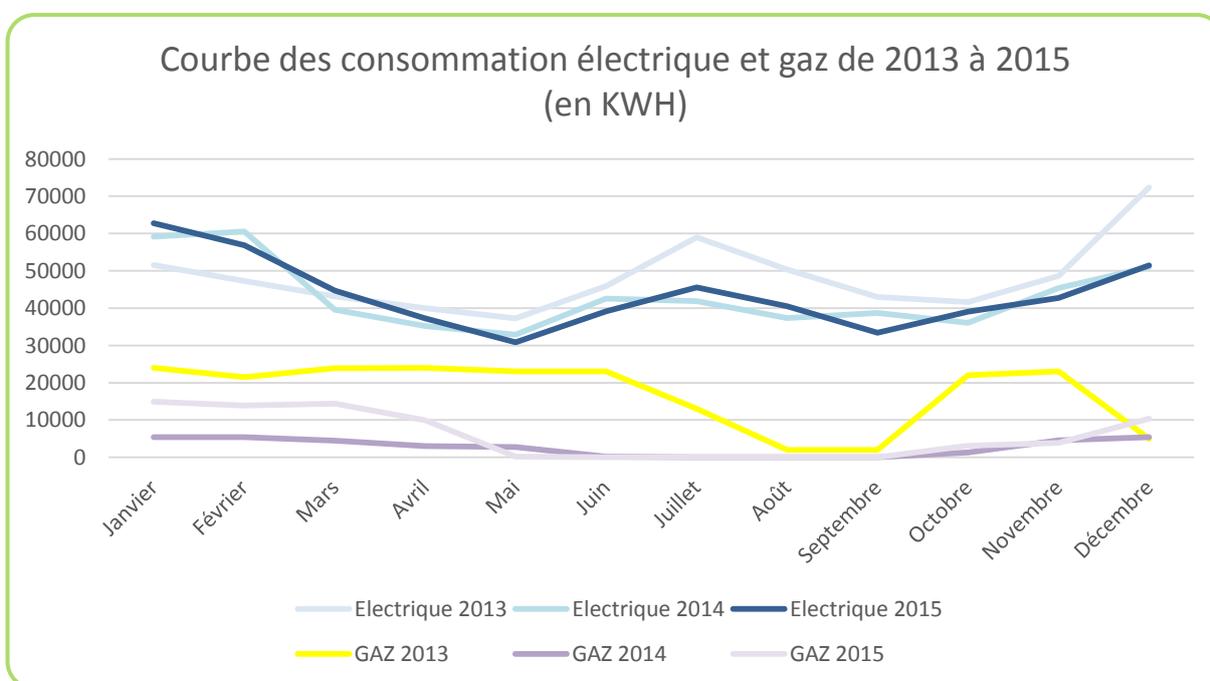
Le chauffage, la climatisation et la ventilation de la zone principale de production ont été revus. L'installation d'un système de préchauffage de l'air injecté dans l'atelier a permis de moins recourir au chauffage par radiants l'hiver.

L'éclairage de tout le bâtiment principal a été modifié pour aller vers un système à LED.

Les économies d'énergie (gaz et électricité) ont commencé dès la mise en fonction de ces nouveaux systèmes.

L'optimisation de ceux-ci a permis de poursuivre ces économies en 2014 et 2015.

Courbe consommations électriques



D'autres projets ou pistes de réflexion sont en cours :

- Evaluation de la performance environnementale des fournisseurs.
- Renouvellement de notre audit énergétique : le but est d'identifier encore des axes d'amélioration en matière d'efficacité énergétique.
- Certification ISO 50001 de nos sites.
- Évolution du parc automobile vers des véhicules émettant au maximum 109 grammes de CO2 par kilomètre

Les valeurs de CEAT Electronique excluent totalement la corruption sous toutes ses formes. CEAT Electronique demande à ses partenaires commerciaux et ses fournisseurs d'adhérer au respect des droits de l'homme.

L'ensemble des salariés est également sensibilisé à lier des relations objectives et intègres avec nos clients, fournisseurs et autres parties prenantes. Ils ne doivent en aucun cas recevoir d'avantages (biens ou services) d'un fournisseur ni solliciter de cadeaux, gratifications ou toutes autres faveurs ou avantages de quelque nature que ce soit.

En 2014 cela s'est concrétisé par la rédaction d'une Charte Ethique qui couvre les domaines de l'anti-corruption.

Contenu de la Charte Ethique :

- Identifier et mettre en œuvre des actions d'amélioration de la gestion des risques en santé et sécurité, économiques et financier, sociaux, environnementaux.
- Faire preuve de respect et de bienveillance dans les échanges entre personnes et organisations.
- Pratiquer la justice, l'équité et l'égalité des droits et des chances pour tous, dans le respect des diversités.
- Pratiquer l'écoute et le dialogue social, dans le respect des droits et devoirs de chacune des parties prenantes.
- Refuser le favoritisme, le conflit d'intérêts et la corruption.

CEAT Electronique n'a, jusqu'ici, fait l'objet d'aucune réclamation ou demande de sanction pécuniaire pour corruption.